

Inauguration du centre bourg de Lazenay

samedi 5 juillet 2014

Discours de Madame la Préfète

Monsieur le sénateur, Monsieur le maire (M. Pointereau),
Monsieur le sénateur (M. Pillet),
Monsieur le président du Conseil régional,
Monsieur le président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'être présente aujourd'hui à Lazenay à l'occasion de cette inauguration des travaux d'aménagement du bourg.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cette manifestation qui me permet de découvrir le nouveau cadre de votre commune.

Nous avons vu, au cours de la visite, des aménagements très réussis et la concrétisation de ce projet initié en 2011 et réalisé en 2013 témoigne de votre action énergique, Monsieur le Maire, ainsi que de celle de toute votre équipe, pour embellir et sécuriser Lazenay.

J'ai noté combien cette volonté de l'équipe municipale répondait aux attentes des commerçants, des riverains, des usagers.

Je sais combien l'aménagement d'un bourg est une opération lourde à porter.

Il n'est jamais facile de soutenir les désagréments causés par ce type de chantier :

- pour les commerçants, alors que la traverse du bourg est perturbée,
- pour les riverains confrontés au bruit et à la poussière,
- pour les automobilistes, malgré les aménagements mis en place.

C'était pourtant là un mal temporaire pour un bien durable et chacun s'accorde aujourd'hui à vous féliciter, Monsieur le Maire, et à vous remercier pour le résultat obtenu.

C'est pour cela que l'Etat a souhaité vous accompagner financièrement dans l'aménagement du bourg à hauteur de 58 000 € (DTER 2011 33 483€ et DETR 2012 : 25 067€).

Et je ne peux, Monsieur le Maire, que me réjouir de l'opportunité que vous m'offrez aujourd'hui, au travers cet exemple, de rappeler que loin de se désengager – au point de disparaître, diraient certains – l'Etat reste très présent dans le soutien des projets des collectivités territoriales, et le restera tant qu'il y aura, comme ici, de bons projets.

Ce type d'opération est en effet très important dans un département rural comme le nôtre. Ici, à Lazenay, vous avez su mettre en valeur le cachet de votre centre bourg tout en sécurisant sa traverse.

Je suis heureux de voir que les choses bougent, surtout dans les petites communes où l'on pense que par manque de moyens, les projets risquent parfois de ne pas aboutir.

Le Cher est un département vivant, parce qu'également vous vous battez, Mesdames et Messieurs les élus, pour ne pas faire de la ruralité un synonyme de l'immobilisme.

Au contraire, à chaque fois que cela est possible, vous faites, comme ici à Lazenay, le pari de conjuguer ruralité et modernité.

Je sais que ce n'est pas simple, les difficultés sont nombreuses avec le risque de la disparition des commerces ou la réorganisation de certains services publics qui ne peuvent maintenir une implantation dans toutes les communes du département.

Mais encore une fois, le bon emploi des deniers publics ne saurait admettre que l'on cristallise l'implantation des services publics, ignorant les évolutions démographiques, qu'elles soient positives ou négatives, ou l'évolution des procédures de plus en plus dématérialisées.

Par ailleurs, à l'heure où la réforme territoriale est dans toutes les têtes, mais encore largement en débat, je voudrais rappeler les propos tenus par le ministre de l'Intérieur dans une récente interview, selon lequel le département doit être le lieu de la montée en gamme des services publics, notamment pour les territoires ruraux, « conscient » qu'il est de la peur du décrochage qui mine certains territoires. Cette mention est à l'adresse des services de l'Etat.

Collectivité départementale maintenue ou pas, vous ne serez donc pas abandonnés, Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'EPCI des départements ruraux.

Enfin, demain encore, quels que seront les choix qui seront arrêtés, la dynamique territoriale appartiendra aux élus qui sauront mobiliser les partenaires, au premier rang desquels l'Etat.

C'est le rôle de l'Etat de les y aider.

Mesdames et Messieurs les élus, je rappelle donc le sens de mon engagement à vos côtés comme j'ai pu le faire lors de l'Assemblée générale des maires à Saint-Germain du Puy, samedi dernier : vous apporter aide et conseils pour vous permettre de remplir dans les meilleures conditions possibles le rôle que la République vous a confié.

Ici à Lazenay, vous avez la chance d'avoir à votre tête , en permanence à votre « chevet », un parlementaire ayant exercé les plus prestigieux mandats de la République, mais partout ailleurs, et quand bien même l'attention de Monsieur le sénateur va très au delà de sa commune, l'Etat ne renonce pas, et se fixe plus que jamais l'ambition de vous accompagner.

Je vous remercie.